

ce fabricant fournissait le plus grand distributeur de l'Ouest canadien; puis le plus grand distributeur de l'Ouest canadien et l'usine de Sarnia, dont il a été question, sont naturellement très inquiets. Je puis affirmer à mon très honorable ami que nous ne perdrons pas la chose de vue et que notre Gouvernement va bientôt agir. Nous voulons toutefois, avant de faire une demande au gouvernement anglais sur une affaire de cette importance, être certains d'exposer tous les faits de la meilleure manière possible afin qu'il ne se soulevé pas de difficulté plus tard.

Le très hon. M. BENNETT: Le ministre doit comprendre que, pour ce qui est des Etats-Unis, le tarif actuel est tout simplement prohibitif contre ces gens.

L'hon. M. DUNNING: Pour rendre effective l'admission des marchandises des Etats-Unis, il faudrait supprimer les dispositions contre le dumping.

Le très hon. M. BENNETT: Oui, mais elles ne s'appliqueraient pas. Le ministre pourra constater que ces dispositions ne s'appliquent pas dans l'état actuel des prix. Mais laissant cela de côté, voici la difficulté: ils ne peuvent pas maintenir leurs cuves en opération si, pour se procurer la matière première, il leur faut acquitter les droits actuels, de même qu'une taxe d'accise de 3 p. 100 et une taxe de vente de 8 p. 100 sur ces marchandises. L'honorable représentant a parfaitement raison de dire que le distributeur de l'Ouest canadien avait donné l'entreprise pour son approvisionnement de matières premières.

L'hon. M. DUNNING: Et le fournisseur ne peut s'en tenir à son engagement.

Le très hon. M. BENNETT: Exactement.

L'hon. M. DUNNING: Parce que le fournisseur ne s'est pas protégé.

Le très hon. M. BENNETT: Il ne pouvait pas se procurer la matière première.

L'hon. M. DUNNING: Il a signé un contrat sans se protéger au sujet de la matière première.

Le très hon. M. BENNETT: Il a fait ce que font, je suppose, neuf sur dix de nos manufacturiers. Ils supposent qu'ils pourront faire face à la situation et livrer les commandes comme il est entendu. Si les commandes avaient été remplies quand il les a données, tout aurait bien marché; mais elles n'ont pas été remplies. Lorsque j'ai parlé sur l'exposé budgétaire, l'an dernier, j'ai fait allusion au rapport de la Commission du tarif pour le mois d'octobre. J'ai aussi parlé, l'autre jour, de la question des feuilles. J'ai employé le mot "rubans", mais on me dit que ce n'est

[L'hon. M. Dunning.]

pas le véritable mot technique. Je parlais des grandes feuilles de métal utilisées dans la fabrication des automobiles. Je ne connaissais pas bien la situation avant mon voyage en Australie. A mon retour, j'ai appliqué les renseignements que j'avais obtenus à nos conditions et j'ai connu alors la véritable situation. Nous sommes en présence d'un fait qui réduit cet homme à l'impuissance, s'il lui faut payer 20 p. 100 et 3 p. 100, tandis que son concurrent fait ses achats en payant un droit de 5 p. 100 et ne payant aucun droit de 3 p. 100 et, par suite de sa situation financière, peut conclure des marchés que l'autre ne peut obtenir.

L'hon. M. DUNNING: Mon très honorable ami doit naturellement savoir que ce n'est pas la première fois que pareille chose nous est demandée.

Le très hon. M. BENNETT: Je ne suis pas au courant de ce qui s'est passé auparavant.

L'hon. M. DUNNING: Je suis passablement convaincu que dans des circonstances moins difficiles, je l'admets, une semblable demande fut faite au gouvernement de mon très honorable ami.

Le très hon. M. BENNETT: C'était une autre question. Les renseignements qui viennent d'être fournis au ministre sont quelque peu inexacts à ce sujet. Il y avait autre chose en jeu; il y avait la question de la libération des feuilles de l'United States Steel Company à Ojibway. Un arrangement que le ministre peut vérifier intervint, en vertu duquel elles furent distribuées dans des conditions qui causèrent beaucoup de difficultés à certaines gens, par suite d'engagements qu'on avait pris et auxquels on n'avait pas donné suite. La chose a peut être été possible après 1932, mais je n'en ai aucune souvenance.

L'hon. M. DUNNING: Tout ce que je puis dire est que les observations que m'ont faites ceux qui s'opposaient à toutes initiatives à cause de leurs propres intérêts m'ont prouvé qu'on n'avait pas accédé aux demandes formulées à mon très honorable ami—ou peut-être à mon prédécesseur—, et qu'on avait toujours acquiescé à la demande des Canadiens. Naturellement, nous n'avons jamais vu une situation aussi grave que la présente.

Le très hon. M. BENNETT: Je crois que si le ministre veut se donner la peine d'étudier cette affaire avant la reprise de la séance, il verra qu'il s'agissait de l'accumulation des feuilles à Ojibway.

L'hon. M. DUNNING: Oui, c'est une question tout à fait distincte, une question bien différente.